

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°1)B-17082016

L' an deux mille seize le 17 Août,

Par suite d'une convocation en date du 10 Août, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie de LARUSCADE à 19h00 sous la présidence de M. J-Paul LABEYRIE, Maire.

Présent(e)s: LABEYRIE Jean-Paul, HERVE Véronique, BLAIN Philippe, GELEZ Joëlle, DOMINGUEZ Patrick, BERTON Josiane, DUPUY Pascale, HERVE Bernard, DAUTELLE Anne-Marie, VIGEAN Pascal, BEDIN Isabelle, LATOUCHE Freddy, PORTEYRON Mireille, PANDELLE Orane,

Procurations: Mme SERRANO Tatiana à LABEYRIE Jean-Paul, SALLES Stéphane à BLAIN Philippe, SALLES Maïté à BERTON Josiane.

Absents : et LARROUY Philippe (Excusé), CHARRUEY Antoine.

☞ Mme BEDIN Isabelle est désignée secrétaire de séance conformément à l'article L 2121 -15 du CGCT. Le quorum étant obtenu, le conseil peut valablement délibérer en séance publique.

1) ASSAINISSEMENT : Rapports Annuels 2015 services publics -> Ph BLAIN

B- Rapport Prix et Qualité de l'Eau Potable

Le rapporteur informe l'assemblée que collectivité responsable d'un service d'eau potable doit présenter un rapport annuel sur le prix et la qualité de ce service public (loi 95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement). Les indicateurs techniques et financiers à fournir ont été fixés par le décret n° 95-635 du 6 mai 1995. Un des objectifs essentiels de cette disposition est d'informer le public sur les critères relatifs aux prix et à leur évolution. Monsieur BLAIN rappelle à l'assemblée que la société SAUR France est la société fermière assurant le contrat de service conclu le 1er Janvier 2008 pour 10 ans. Il expose que le rapport concerne 33 communes et 38 764 habitants desservis et le commente pour l'année 2015 en soulignant les aspects principaux :

L'eau potable est issue de 6 forages et 2 puits, pour 2 442 513 m³ (- 0,94 % sur 2014) en volumes d'eau. Notre alimentation en eau provient des forages de St SAVIN et PUGNAC.

- ⇒ Le nombre d'abonnements pour LARUSCADE est de 1067 (+2,89 % / 2014) (1037 en 2014).
- ⇒ La longueur du réseau AEP compte 957,28 Km (+6,157 Km/2014 soit + 0,65%) de conduite.
- ⇒ Les canalisations ont été renouvelées pour 6,05KM (taux moyen de renouvellement 0,60%) (contre 4,460KM en 2014).
- ⇒ Il est constaté une légère augmentation du rendement brut à 82,8 (79,2 en 2014).
- ⇒ Le nombre global d'abonnements est de 18 375 (soit +1,63 % / 2014).
- ⇒ La consommation des abonnés domestiques a été 1 927 194 m³ (+3,23%/2014), soit 105 m³/Abonnement /an et 138 litres/habitant/jour en moyenne.
- ⇒ Le prix de l'eau par abonné de 120 m³ sur la base du tarif du 1^{er} Janvier 2016 est de 221,52 € TTC (variation par rapport à 2015 + 2,10%).
- ⇒ Le prix de l'eau vendu par la Saur est 1,85 € / m³ assainissement compris. Ce montant est réparti à 32% pour la SAUR, 42% pour la Commune et 26% en taxes.
- ⇒ La qualité de l'eau est irréprochable, le taux de conformité bactériologique est de 100%. Le réseau d'eau potable est exempt de tuyauteries amiante ou plomb.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des élus présents et représentés et après avoir oui l'exposé du rapporteur,

☞ **PREND ACTE et ADOPTE** le rapport présenté qui n'appelle aucune observation particulière.